

## Renouvelée dans son label Relations fournisseurs et achats responsables, l'UGAP atteint le niveau « Exemplaire » sur le critère « Promotion de relations durables et équilibrées »



**Le 15 février 2022, la centrale d'achat public s'est vue décerner pour la 4<sup>e</sup> fois le label "Relations fournisseurs et achats responsables" par la Médiation des Entreprises et le Conseil National des Achats. 1<sup>ère</sup> centrale d'achat publique labellisée en continu depuis 2013, l'UGAP a atteint le niveau « Exemplaire » sur le critère « Promotion des relations durables et équilibrées ». Une reconnaissance de son engagement, de la performance de l'organisation mise en place et de ses actions quotidiennes.**

Le label Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR) vise à distinguer les entreprises françaises ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs, et engagées dans une politique d'achats responsables structurée (intégration de la norme ISO 20400 Achats responsables). Il est le premier label remis par les pouvoirs publics et attribué pour une période de trois ans. Le renouvellement du label pour la quatrième fois consécutive est une reconnaissance de l'engagement de l'UGAP, de la performance de l'organisation mise en place et de ses actions quotidiennes.

### Une relation fournisseurs durable équilibrée

« L'UGAP a beaucoup travaillé ces dernières années pour **structurer son organisation autour de la réalisation et du pilotage de ces actions** en matière de relation fournisseurs et sur le processus achat de bout en bout. C'est une fierté de voir que ces éléments ont été reconnus comme exemplaires pour réaliser sa stratégie » explique Lionel Ferraris, directeur des Politiques publiques et pilotage de l'offre à l'UGAP. « Cette labéllisation met en lumière des éléments forts réalisés par l'établissement notamment dans la gestion de ses délais de paiement, son soutien auprès de ses fournisseurs les plus fragilisés pendant la période COVID et par l'actuelle hausse des prix des matières premières, en actionnant l'ensemble des dispositifs possibles dans le cadre de la commande publique ».

### Une commande publique juste et responsable répondant aux enjeux environnementaux et sociaux

Le renouvellement du label RFAR est aussi une reconnaissance du travail réalisé par l'établissement dans **sa stratégie d'achats responsables** pour accompagner la transition écologique et guider les acteurs publics dans tous les territoires. En effet, l'étendue de l'offre donne aux acheteurs publics les possibilités de mettre en œuvre les lois AGEC, la loi Climat et Résilience, la Stratégie Nationale Bas-Carbone... « Autant de cadres législatifs, clés de voute, au défi écologique dans lequel l'achat public a un rôle crucial » précise Maud Gourc, responsable Achats responsables à l'UGAP.

La stratégie « achats justes et responsables » de l'UGAP est solidement arrimée à la nouvelle [stratégie RSE 2025](#) qui affiche une ambition très claire de l'établissement d'aller encore plus en avant en matière d'achats responsables.

En 2021, 80% des marchés de l'UGAP comportent une disposition environnementale et 30% une disposition sociale. L'établissement s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan national des achats durables 2025 et compte bien renforcer ses actions par sa contribution au développement des filières économiques notamment celles de l'économie circulaire.

## À propos de l'UGAP

---

L'UGAP, centrale d'achat public généraliste nationale, est un acteur central de l'achat public dont l'activité globale s'élève désormais à plus de 5,56 milliards d'euros HT en 2021. Elle répond aux besoins de toutes les structures publiques (<sup>1</sup>) quels que soient leur taille et leur montant de commandes. L'offre de l'UGAP repose sur près de 3 200 marchés attribués selon les règles de la commande publique. Ses clients peuvent accéder (<sup>2</sup>) à plus de 1,4 million de références auprès de ses fournisseurs.

L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un vecteur dans le champ de la commande publique. Plus de 78% de ses fournisseurs sont des PME et ETI. 83% des marchés comportent une disposition RSE. L'UGAP a obtenu le label "Relations Fournisseurs et Achats Responsables", décerné par la Médiation des entreprises et le Conseil national des achats.

Pour en savoir plus : [www.ugap.fr](http://www.ugap.fr)

(1) Ses clients sont les collectivités territoriales, les administrations et les établissements publics de l'Etat, le secteur social et les établissements publics de santé.

(2)Tout acheteur public qui s'adresse à l'UGAP est dispensé de ses obligations de publicité et de mise en concurrence. Les clients de la centrale d'achat peuvent donc accéder immédiatement avec un simple bon de commande à l'ensemble de son offre.